



Compte rendu du Comité Directeur Ligue Hauts-de-France - 27/06/24

Présents :

Philippe Blot, Anna Schoenmakers, Cédric Leroy, Emmanuel Variniac, Michel Miraut, Alain Carton

Excusés :

Jean Pierre Lemoine ; Jean Michel Lebreton ; Manuel Mabire ; Sidonie Belloc ; Michel Barbaut ;
Thierry Lemaire

Ordre du jour:

- 1- Validation du rapport de la CSOE et publication de la liste pour l'AG électorale du 28/09
- 2- Validation des demandes d'aides financières pour les championnats de France scolaires :
Ecole Saint Paul Lille et Collège Sainte Marie Beaucamps-Ligny (Acc. Lille) Ecole Belloy/Somme
et Collège Lacordaire (Acc. Amiens)
- 3 - Demande d'aide financière pour un tournoi fermé à norme du club de CAMBRAI
- 4- Bilan de l'EJEL et du coaching au Championnat de France Jeunes
- 5- Point financier
- 6- Calendrier de la N3 Jeune
- 7-Attribution des lieux pour les Championnats de Ligue Jeunes
- 8- Tableaux des interclubs saison 2024-2025 et engagement des équipes
- 9- Informations et questions diverses

1- Validation du rapport de la CSOE et publication de la liste pour l'AG électorale du 28/09

Le rapport de la CSOE a été reçu par le président le 18/06.

La CSOE est composée de Richard Almudi (président), Daniel Noel Dupont et Jean Jossien.

À la suite de l'examen des différentes pièces présentées par la liste menée par Cédric Leroy, et sous réserve de la fourniture des 3 documents complémentaires (*projet de plan de développement de la*



Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 0020**

Ligue, projet de règlement financier, projet de budget prévisionnel), la CSOE déclare valide l'unique liste présentée.

Philippe Blot présente un document précisant les modalités de vote par correspondance pour l'Assemblée Générale Élective qui sera envoyé à chaque club fin août avec le matériel nécessaire au vote par correspondance.

Pour pouvoir voter le 28/09, il est nécessaire que les clubs soient à nouveau affiliés à la FFE à cette date (c'est-à-dire avoir au moins 5 licences A et avoir réglé la cotisation club), et les président.e.s ou mandataires doivent être licenciés également.

Le courrier préparé pour les consignes de votes a été envoyé à Richard Almudi, et validé après quelques modifications.

2- Validation des demandes d'aides financières pour les championnats de France scolaires : Ecole Saint Paul Lille et Collège Sainte Marie Beaucamps-Ligny (Acc. Lille) Ecole Belloy/Somme et Collège Lacordaire (Acc. Amiens)

Pour rappel, le Championnat de France des Écoles a eu lieu les 21-22-23/06/24 et celui des Collèges a eu lieu les 14-15-16/06/24, à Lons-le-Saunier.

Un budget prévisionnel a été envoyé par les écoles Saint Paul (Lille) et Belloy sur Somme ainsi que le collège Sainte Marie (Beaucamps-Ligny).

La Ligue attribue habituellement 50€ par jeune pour cette compétition, à savoir 450€ pour une équipe de 9 et 500€ pour une équipe de 10.

Il est proposé que l'aide puisse également être accordée au Cours Lacordaire (Charmes) s'il envoie la demande rapidement.

Les aides sont validées à l'unanimité.

3 - Demande d'aide financière pour un tournoi fermé à norme du club de CAMBRAI

Le club de CAMBRAI organise un tournoi fermé à normes où participera un joueur de la Ligue Hauts-de-France du 29/06 au 03/07/2024.

Le Comité Directeur de décembre 2023 avait statué qu'une aide financière pourrait être accordée à la suite de l'envoi d'un budget prévisionnel.



En raison du manque de communication autour de l'événement de la part du club organisateur, en amont, durant et en aval du tournoi, le Comité Directeur décide d'accorder une aide de **200€** pour 2024 et 200 € pour 2023 (cette dernière n'ayant pas été versée à la suite de la décision prise et en attente du bilan financier).

4- Bilan de l'EJEL et du coaching au Championnat de France Jeunes

5 entraîneurs ont été mobilisés cette année pour des cours en Visio entre février et juillet 2024 pour des groupes de 4 à 8 joueurs chacun, dans le cadre de l'Equipe Jeunes Espoirs Ligue.

Globalement, les cours ont été assurés par 4 des entraîneurs et 34 joueurs et joueuses identifiés ont pu suivre des cours.

Trouver les créneaux horaires a été une tâche difficile pour certains groupes, la constitution des groupes proposée a été remaniée avec les entraîneurs en fonction des disponibilités des jeunes et de l'homogénéité des niveaux au sein d'un même groupe.

Un entraîneur n'a pas pu assurer ses cours et a renoncé à toute indemnisation, et les jeunes ont dans la mesure du possible reçu la proposition d'un des 4 autres entraîneurs pour suivre les cours manquants.

3 entraîneurs étaient présents au Championnat de France Jeunes pour coacher les jeunes. Un manque de cohésion et des difficultés ont été remarqués sur place pour différentes raisons.

Un questionnaire de retour d'expérience a été mis en place, mais le faible nombre de réponses n'a pas permis une étude pertinente.

Pour rappel, le coût financier de ces projets est de plus ou moins 9500 € pour la Ligue (Coaching CFJ ± 2500 + déplacement/hébergement ± 4500 + EJEL ± 5000€ - participation EJEL de 75 € par les clubs 2500)

Il est proposé que la fiche d'évaluation ne soit pas à remettre à l'entraîneur mais par exemple à remettre sur Internet de manière anonyme, via un Google Forms. Ce point d'amélioration nécessite la rédaction préalable des questionnaires d'évaluation (selon les personnes ciblées (jeunes, parents, entraîneurs) et la diffusion du lien d'accès au public concerné ; donc une communication claire et efficace.

Il est proposé de basculer l'organisation de l'EJEL à cheval sur deux saisons, entre deux Championnats de France Jeunes, de façon à pouvoir entraîner les jeunes bien avant le championnat de France Jeune.

5- Point financier



Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 0020**

Situation bancaire au 25/06/2024:

- **Compte courant : 452.68€**
- **Livret association : 50052.71€**

Les aides pour les championnats de France Jeunes ont presque toutes été versées. Il reste à ce jour à verser (à réception du mail du club demandant le versement de cette aide) :

Armentières Mat 88 : 100 €
Echiquier de Feignies : 100 €
Echiquier Soissonnais : 100 €
Cavalier Noir d'Arras : 300 €
Vimeu Chess Club : 200 €

Soit 800 € au total.

La FFE a effectué le deuxième versement de la part des licences le 14/06 pour un montant de 10509,00 €

Et les virements de la quote-part revenant à chacun des CDJE (pour un total de 5254,50 €) a été faite le jour même.

Restent à verser les aides accordées aux points 2 et 3 de ce compte-rendu.

Soit 1900 + 400 €

Il est proposé de faire une nouvelle commande de stylos en métal estampillés Ligue Hauts-de-France en couleur noire avec une encre bleue au prix de 451.19€ pour 500 stylos.

La proposition d'achat est acceptée à l'unanimité sous réserve de validation du trésorier.

Il faudra acheter des Trophées et Coupes pour les compétitions de la Ligue de la saison prochaine. Cela représente environ 1500 à 2000 €. Des devis seront demandés auprès des fournisseurs habituels.

6- Modification du calendrier de Nationale 3 jeunes

En raison de la programmation d'une compétition européenne, le calendrier des Nationales Jeunes doit être modifié.

Les dates proposées pour la N3J sont :

Rondes 1-2 : 01/12/2024



Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque
N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>
Siret : **822 874 970 0020**

Rondes 3-4 : 15/12/2024

Rondes 5-6 : 12/01/2025

Ronde 7 : 09/03/2025

La modification du calendrier est adoptée à l'unanimité.

Les clubs recevront le calendrier de Ligue mis à jour, celui-ci sera également actualisé sur le site de la Ligue.

7- Attribution des lieux pour les Championnats de Ligue Jeunes

Pour rappel, les championnats de Ligue Jeunes auront lieu du 21 au 23 décembre 2024.

Pour la ZID Nord, un seul club se porte candidat : **Tourcoing.**

Pour la ZID Sud, les trois CDJE proposent : **Vimeu Chess Club.**

Ces clubs accueilleront donc les CLJ en fin d'année.

Pour les autres compétitions de la Ligue, peu de candidatures ont été reçues. Elles restent ouvertes et devront être reçues avant le 01/12/2024.

8- Tableaux des interclubs saison 2024-2025 et engagement des équipes

Pour la saison 2024-2025 sont prévus:

- **3 Groupes de Nationale 4**
- **3 Groupes de Pré-Nationale**
- **3 Groupes de Régionale**
- **4 Groupes de Départementale (gérés par les CDJE concernés)**

Le formulaire de validation d'inscription des équipes en Interclubs sera mis en ligne et à retourner à Alain CARTON avant le 01/09/2025 (N4 et Pré-Nat) et le 15/09/2025 pour les Régionales.

Les tarifs d'inscription pour les équipes ne changent pas par rapport à la saison précédente. Ils doivent être réglés par virement bancaire de préférence (préciser le code ffe du club et l'objet du virement). Un règlement par chèque (adressé au trésorier de ligue) est également possible (indiquer au dos du chèque l'objet du règlement).



9- Informations et questions diverses

- Il est demandé si Zayed Ben Ayed avait bénéficié d'une aide financière dans le cadre du plan performance jeunes FFE. Aucune demande n'a été reçue à ce jour.
- Sur les trois joueuses de la Ligue qualifiées pour la finale du Trophée Roza Lallemand, une joueuse seulement a participé mais n'a pas demandé d'aide financière pour ce tournoi.
- Un conseil de Ligues a eu lieu lundi 24/06/2024.
 - Un CQP va être mis en place par l'INF pour les animateurs. Des passerelles seront disponibles pour les animateurs actuels, via la VAE.
 - Il est demandé aux Ligues d'identifier des référent.e.s régionaux : Mixité, VSS, Plan Performance Fédéral.
- Anna Schoenmakers nous informe d'un projet d'évènement échiquéen porté par la commission mixité ffe et par la fédération Royale Belge qui se déroulerait le 28 septembre dans un club de la métropole Lilloise. Philippe Blot rappelle que le 28 septembre est la date fixée pour l'Assemblée Générale électorale de la Ligue et regrette que le calendrier de Ligue n'ait pas été consulté pour fixer la date de cet évènement. Il rappelle également que la Ligue aurait dû être impliquée dans le projet à partir du moment où ce dernier mobilise les joueurs, les joueuses et les clubs de son territoire et enfin, il exprime des réserves sur la capacité de mobilisation des joueurs, des joueuses et des clubs courant septembre et le jour de l'AG avec une information non encore communiquée aux clubs en cette fin de saison, les clubs ayant peu ou pas d'activité entre le 1^{er} juillet et le début septembre.
- La Ligue a fait deux demandes de subventions ANS : Développement de la pratique en milieu scolaire (pour un montant de 2000 €) et féminisation de la pratique (pour un montant de 2000 €). Ces dossiers ont reçu un avis favorable pour 1500 € chacun.
- Prochain rendez-vous fixé le **28 septembre 2024 à Chauny (02)** pour l'**Assemblée Générale électorale** de la Ligue HDF.

Cédric Leroy, secrétaire de séance

Philippe Blot, Président de Ligue